



CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT SUR L'ÉLEVAGE EN ZONE SUBHUMIDE



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Niger



Togo

APPEL A CANDIDATURES N° 001_2020/ADM/DG/MBS/NKA POUR UNE BOURSE DE MASTER 2 EN EPIDEMIOLOGIE ET SCIENCES VETERINAIRES

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les petits ruminants (PR) sont un atout important pour les éleveurs de bétail dans les pays en voie de développement. En effet, ils constituent une source financière disponible pour faire face aux besoins familiaux ; ils sont également des investissements sur le moyen terme. De même, les PR sont utilisés dans l'alimentation quotidienne et jouent plusieurs rôles socio-culturels. Malgré cette diversité de leurs fonctions, les PR sont fortement menacés par de nombreuses maladies comme la Peste des Petits Ruminants (PPR). La PPR est une maladie virale extrêmement contagieuse affectant les ovins et les caprins. Elle a été décrite pour la première fois en Côte d'Ivoire (Gargadennec *et al.*, 1942). Elle est caractérisée par une atteinte digestive, une stomatite érosive et nécrosante, et une pneumonie (Jones *et al.*, 1993). L'aire de répartition de la PPR s'étend à toute l'Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et à la péninsule indienne. La PPR est causée par un virus appartenant au genre *Morbivirus*, dans la famille des *Paramyxoviridae*. Cependant, si la peste bovine est éradiquée au Burkina Faso, le virus de la PPR y circule toujours dans les élevages de petits ruminants ; mais aucune enquête récente spécifique et à grande échelle n'a été consacrée à l'épidémiologie de cette maladie (Sow *et al.*, 2008), qui pourtant peut occasionner des pertes économiques non négligeables, même chez les races rustiques (Thombare *et al.*, 2009 ; Dwaipayan *et al.*, 2017). Le contrôle de la PPR dans les régions endémiques comme la Burkina Faso soulève un certain nombre de défis qui doivent être systématiquement relevés. C'est ainsi que la Stratégie Mondiale de Lutte et d'Eradication de la PPR a été adoptée par plus de 200 pays avec la vision d'un monde sans PPR d'ici à 2030. Le projet de recherche intitulé «*Epidémiologie et la lutte contre la Peste des Petits Ruminants*» (ECO-PPR) mis en œuvre par le Centre International de Recherches en Elevage – ILRI (www.ilri.org) et le Centre International de Recherche-Développement sur l'Elevage en zone Subhumide - CIRDES (www.cirdes.org) en partenariat avec la Direction Générale des services vétérinaires - DGSV, s'appuie sur les insuffisances en matière de recherche et vise à soutenir les actions en cours dans la lutte et l'éradication de la PPR en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Le projet permettra d'obtenir des données probantes afin de soutenir les actions de surveillance et de contrôle dans des pays spécifiques, avec un accent mis sur les zones à haut risque et difficilement accessible par les campagnes de vaccination et qui peuvent demeurer des poches d'infection. Le projet mettra un accent particulier sur les aspects épidémiologiques et socio-économiques afin de bien comprendre l'impact socio-économique des PPR et les enjeux du contrôle. Dans le cadre de ce projet, l'ILRI et le CIRDES recrutent un (e) étudiant (e) en Master en Épidémiologie et sciences vétérinaires, qui va mener sa recherche de mémoire au Burkina Faso.

2. THEME DU STAGE

Étude épidémiologique de la Peste des Petits Ruminants (PPR) au Burkina Faso.

3. OBJECTIFS DU STAGE & ACTIVITES

Ce stage a pour objectif de permettre à l'étudiant(e) d'acquérir des notions et de maîtriser des outils d'analyses épidémiologiques sur la PPR à travers :

- Une revue de la littérature sur l'épidémiologie de la PPR au Burkina Faso ;
- Des collectes de données épidémiologiques quantitatives (surveillance des épidémies PPR) et qualitatives (épidémiologie participative) sur la PPR pour mieux comprendre l'incidence et la distribution de la maladie au Burkina Faso ;

- La rédaction d'un mémoire de master 2 et des publications scientifiques dans des revues à comité de lecture.

4. QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un Doctorat vétérinaire, d'une maîtrise ou d'un master 1 en sciences biologiques ou d'un Ingénieur en élevage ;
- Être inscrit en Master 2 en Santé et Production Animale, Biologie animale ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir de bonnes aptitudes pour le travail sur le terrain et au laboratoire ;
- Être familiarisé avec les outils informatiques de bureautique de base (MS Excel®, Word® et Powerpoint®), Internet et des bases en gestion et l'analyse statistique des données ;
- Avoir une excellente maîtrise du français (parlé et écrit), une assez bonne maîtrise de l'anglais ;
- Être ressortissant d'un État de l'espace UEMOA ;
- Avoir des connaissances élémentaires de pratiques en biologie moléculaire et savoir parler le « dioula » seraient des atouts;

5. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une demande adressée à Madame la Directrice générale du CIRDES, **en précisant votre disponibilité par rapport à la période du stage** ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une copie légalisée du dernier diplôme ;
- Une attestation d'inscription en Master 2 en vigueur ;
- Un relevé de notes de la dernière année universitaire ;
- Un agrément d'un enseignant-chercheur de rang A en charge de l'encadrement de l'étudiant ;
- Deux lettres de recommandation.

6. DUREE DU STAGE : Huit (8) mois à compter du 1^{er} mai - au 31 décembre 2020.

7. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le (la) candidat retenu(e) sera basé(e) au CIRDES à Bobo-Dioulasso sous la supervision de Dr Zakaria BENGALY (CIRDES) et Dr Michel DIONE (ILRI). Il (elle) sera soumis (e) à la discipline en vigueur au CIRDES et bénéficiera d'une allocation mensuelle de 80 000 Francs CFA pendant 8 mois et d'une assurance accident couvrant la période du stage. Ses activités de recherche seront entièrement prises en charge par le projet ECO-PPR (ILRI). Les allocations mensuelles, les titres de transport du lieu de résidence (pays, villes) d'origine au lieu du stage et les frais de fonctionnement relatifs aux activités de recherche sont les seuls financements pris en charge par le projet. Des facilités de travail seront mises à la disposition du candidat retenu.

8. DATE LIMITE DE DEPOT

Les dossiers doivent parvenir **en version physique ou électronique** au plus tard **le 15 avril 2020**, délai de rigueur à l'adresse suivante :

- **En version physique à l'adresse : Centre international de Recherche-Développement sur l'Élevage en zone Subhumide - 01 BP. 454 Bobo-Dioulasso 01 - Burkina Faso**
- **En version électronique à l'adresse : E-mail : dgcirdes@cirdes.org.**

NB : Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Dr Martin Bienvenu SOMDA, Responsable du service de la Formation-Documentation au CIRDES, e-mail : somdabiennu@yahoo.fr.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Bobo-Dioulasso, le 16 mars 2020



La Directrice Générale

Dr Valentine C. YAPI-GNAORE
Directeur de recherches